

# Les organismes sociaux

Toutes nos administrations se modernisent, et nos organismes sociaux ne sont pas les derniers, loin de là, dans cette démarche vers une utilisation systématique d'Internet.

Découvrons-les ensemble !

## Table des matières [+]

- [Les organismes sociaux](#)
  - Organismes et services proposés
    - Sécurité Sociale
      - 1. Salarié(e) : régime général
      - 2. Agricole
      - 3. Indépendants
      - 4. Fonctionnaires
    - Mutuelle complémentaire santé
    - Caisse d'allocations familiales
    - Retraite
    - Employeurs d'assistante maternelle et assimilés
    - Employeurs de personnel à domicile (services à la personne)
  - Avantages et inconvénients
    - Avantages
    - Inconvénients
  - Conclusion

## Organismes et services proposés

### Plusieurs choses à savoir :


- Pour utiliser ces services, **il faut s'inscrire**, seul moyen de vous donner accès à vos données personnelles en toute **sécurité** et **confidentialité** !
- Une **imprimante** peut s'avérer vite indispensable, pour pouvoir garder une trace écrite des documents à conserver.
- Pour **conserver des copies** des documents consultés, **il faut savoir enregistrer** (et ranger) **des données** sur son disque (ou autre support).
- Pour éviter d'utiliser de nombreux pseudonymes et mots de passe, nos administrations systématisent de plus le principe de s'inscrire à **Service Public**, puis ensuite d'utiliser cette identification pour nous donner accès à leurs services. C'est une grande simplification, en attendant des moyens encore plus sécurisés et simples (carte à puce, reconnaissance digitale et peut-être même faciale un jour prochain).

Voyons maintenant les différents organismes, et ce qu'il nous proposent.

## Sécurité Sociale

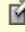
Tout dépend de votre **régime**, selon que vous êtes **salarié(e)**, **relevant du monde agricole**, **travailleur indépendant** ou encore **fonctionnaire**.

### 1. Salarié(e) : régime général


C'est sur le site [Ameli](#)  que vous pourrez accéder à vos données.

Vous pouvez ici consulter votre dossier, décomptes, indemnités journalières, etc. mais aussi accéder à de très nombreuses informations, télécharger des formulaires à remplir, mettre à jour vos données personnelles (adresse, banque...).

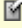
### 2. Agricole

C'est sur le site [M.S.A.](#)  que vous pourrez trouver les mêmes types de services.

### **3. Indépendants**

Si le régime est fédéré par le [R.S.I.](#) , c'est auprès de votre organisme spécialisé (celui à qui vous versez vos cotisations sociales) que vous pourrez trouver des informations et services similaires.


### **4. Fonctionnaires**

Selon le statut (État, Militaires, Territoriaux, c'est auprès des organismes de tutelle que l'on peut trouver pareils services. Citons par exemple pour le monde éducatif, la [M.G.E.N.](#) .


### **Mutuelle complémentaire santé**

Les mutuelles complémentaires adoptent elles aussi l'accès par Internet. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle personnelle. Les services proposés varient selon les organismes, mais il est au moins possible de consulter ses remboursements.

### **Caisse d'allocations familiales**

Dès que l'on est **allocataire**, on peut se connecter à la [C.A.F.](#) .  
Accès au dossier personnel, versements en cours, renseignements (adresse, banque...)  
Et bien entendu, accès à toute la documentation en ligne, et même simulation de calculs pour le R.S.A., pour l'allocation logement ou A.P.L., etc.


### **Retraite**

En matière de **retraite**, un organisme permet de connaître ses droits en la matière, et de prendre connaissance de son **relevé de carrière**. C'est [ici](#) .

### **Employeurs d'assistante maternelle et assimilés**

Si vous êtes dans ce cas, ce site va vous simplifier la vie !


Plus de formulaires papier, une saisie immédiate, et le tour est joué !

C'est [ici](#) .

## Employeurs de personnel à domicile (services à la personne)

Si vous êtes dans ce cas, ce site va vous simplifier la vie !

Plus de formulaires papier, une saisie immédiate, et le tour est joué !

C'est [ici](#) .

## Avantages et inconvénients

### Avantages

- De moins en moins de papier, de formulaires, de perte de temps en envoi de courriers (qui parfois s'égareront hélas...).
- Accès immédiat (et 24h/24 en principe) à l'information.
- Plus de perte de temps pour se rendre au guichet, attendre son tour, etc.
- Les dossiers déposés par ce biais sont traités plus rapidement, car ils sont exempts d'erreurs toujours possibles.
- Pour nos administrations, le travail est réalisé dans de meilleures conditions...

### Inconvénients

- Se rappeler des ses identifiants pour chaque organisme (nom, pseudo ou adresse courriel et mot de passe).
- Quasi nécessité de disposer d'une imprimante.
- Coût des cartouches d'encre, du papier.
- Stockage personnel de ses documents : nécessite une compétence accrue de l'utilisateur.
- La plupart des organismes, au motif de l'écologie, ont tôt fait de nous dire : "Nous ne vous envoyons plus de documents papier, puisque maintenant, vous êtes connecté(e) à notre site...").

## Conclusion

Les choses vont se simplifier pour ce qui est des **identifiants** propres à chaque organisme ; il n'est

pas nécessaire d'imprimer systématiquement tous les documents que les organismes ne nous envoient plus ; il n'est pas si compliqué que cela d'apprendre à enregistrer des documents (le plus souvent de type PDF) sur notre machine ; une imprimante n'est pas un si gros budget au jour d'aujourd'hui...

Donc, au final, c'est bien une évolution qui va dans le bon sens, et qui nous simplifie la vie !

© <http://Ordi-Senior.fr> - 2010:2012

**Toute reproduction est interdite sauf autorisation expresse du propriétaire du site.**